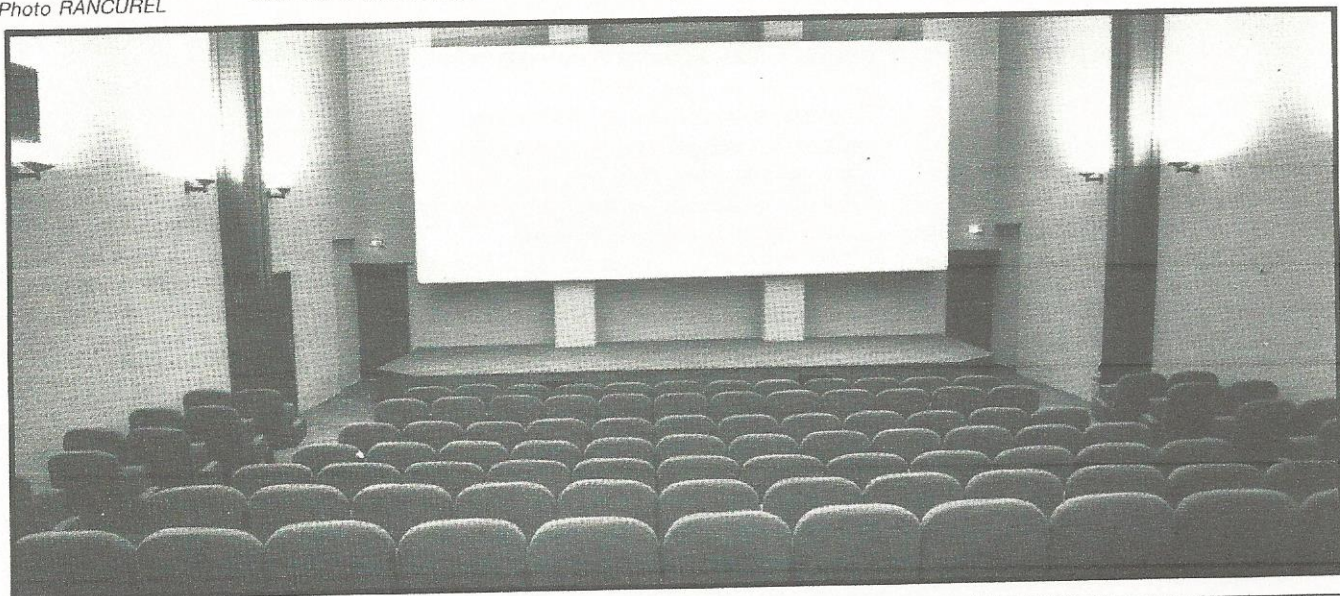


UN CINÉMA POUR AIGUES-MORTES

Un pari audacieux qu'il fallait tenter.

Monsieur le Maire coupant le ruban lors de l'inauguration, entouré de M. Etienne Mourrut, Maire du Graud-Roi, Conseiller Général ; M. Triaire, Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze ; M^{me} Mézy, Conseillère Municipale, Présidente de la Commission Culturelle ; M. Parody, Président de l'Association Grand Ecran Pour Tous ; M^{me} Dambrin, Directrice du Cinéma et Secrétaire de l'Association.

Photo RANCUREL



Il a ouvert ses portes le 16 décembre 1988.

Le jour de son inauguration, Monsieur Colombini, Maire, s'exprimait en ces termes :

Mesdames,
Messieurs,
Chers Collègues,

Il n'est pas ordinaire d'assister à l'inauguration d'un cinéma municipal.

Le cinéma a connu une grave crise au cours de ces vingt dernières années, qui est certes dû au développement de la télévision, mais également aux difficultés que rencontrent de nos jours toutes les créations artistiques, y compris d'ailleurs à la télévision elle-même.

Notre commune se devait de redonner vie au cinéma qui, ne l'oublions pas, est considéré comme le 7^e Art.

Le cinéma n'est pas seulement un moyen de distractions, de loisirs, mais aussi et surtout un formidable moyen de connaissances. Le cinéma a un pouvoir culturel accessible à tous : connaissances historiques, connaissances du monde, connaissances d'autres cultures d'autres peuples. Il a aussi un côté magique et féérique.

Assis dans un fauteuil, on part avec le film dans une aventure où parfois en quelques minutes, on fait le tour du monde, on se projette dans le passé comme dans le futur.

Il est à souligner que la réalisation d'un film représente un énorme travail de création. Certains films ont demandé plusieurs années de préparation et de tournage.

Le cinéma est le meilleur moyen de vulgarisation de tout ce qui touche au monde, à l'univers et à l'imaginaire. Dans un film, on peut reproduire toutes les activités humaines dans toutes leurs dimensions. Avec le formidable développement des moyens techniques, pratiquement tout est possible sur un écran de cinéma. Encore faut-il, pour valoriser les potentialités du cinéma à notre époque, avoir des salles qui le permettent.

Dans un premier temps, nous pen-

sions faire cette réalisation au Régent, c'est-à-dire dans le lieu même où a fonctionné le dernier cinéma dans notre Commune, et c'est à cet effet d'ailleurs que nous avons tenu à acquérir le Régent lorsqu'il fut mis en vente.

Cependant les dimensions de la salle ne permettaient pas l'installation d'un écran suffisamment grand. C'est pourquoi nous avons décidé de réaliser le futur cinéma Marcel Pagnol dans ces lieux.

C'est en quelque sorte un retour aux sources car c'est ici que des générations et des générations d'Aigues-Mortes ont découvert le cinéma 1936.

Comme vous pouvez le constater, nous avons tenu à donner à cette salle le confort maximum, l'équiper d'un écran géant et du son stéréophonique.

Les appareils de projection 35 mm et 16 mm sont du dernier cri. Mais également, nous avons tenu à nous équiper de toutes les techniques audio-visuelles les plus modernes : un système vidéo, un système diapositives.

Il est également possible de transmettre dans cette salle toutes les émissions de télévision, aussi bien les télévisions par faisceaux hertziens que les émissions télévisées par satellite.

Qu'il me soit permis de signaler que nous avons mis des installations qu'on peut qualifier d'avant-garde (et vous savez que je n'utilise pas ce terme à la légère). En effet, comme cela vient d'être annoncé cette semaine, suite aux essais concluants effectués sous l'autorité de Claude Lelouch, il sera possible de projeter dans cette salle, grâce au système de vidéo transmission par satellite, les films le jour même de leur sortie à Paris.

Nous voulons évidemment diffuser tous les grands films et cela le plus tôt possible.

Mais nous voulons également que le cinéma Marcel Pagnol devienne un lieu d'échanges culturels permanents de notre Commune.

Pour cela, nous associerons la Bibliothèque Municipale Louis Aragon et le Cinéma Marcel Pagnol. Du livre à l'écran, de l'écran au livre, pour nous les techniques audio-visuelles ne doivent pas s'opposer à la lecture, bien au contraire.

Qu'il me soit permis de rappeler à cette occasion, l'importance qu'a pris la Bibliothèque Municipale Louis Aragon de notre Commune. 1 500 inscrits et 14 000 ouvrages

sont empruntés annuellement à la Bibliothèque qui contient un fonds de 8 000 livres et revues.

Huit classes primaires fréquentent régulièrement la Bibliothèque et certains chaque semaine. Les enfants de la crèche viennent aussi à la Bibliothèque pratiquement tous les quinze jours. Egalement les groupes de stage d'insertion et de nombreux élèves du Collège viennent à titre individuel pour faire des recherches. La Bibliothèque est également fréquentée par les habitants des communes voisines et de nombreux vacanciers.

Pas plus que nous ne voulons opposer cinéma et bibliothèque, nous ne voulons opposer cinéma et télévision, étant bien entendu que pour nous, il ne s'agit pas de céder à la facilité.

L'objectif est de permettre que puissent se réaliser dans cette salle des rencontres autour des émissions qui ont fait la grandeur de la télévision française.

Vous me permettez de préciser notre opinion concernant le problème de la publicité à la télévision.

Nous ne sommes pas, par principe, opposés à toutes publicités (et il est vrai que certaines publicités ont une qualité artistique indéniable), mais cela devient dangereux et inacceptable lorsque c'est l'impératif publicitaire qui finit par faire la loi dans le public comme dans le privé.

Dans ces conditions, on ne recherche plus la publicité pour financer une émission, on fait l'émission pour faire valoir la publicité et tous les coups sont bons pour accroître l'audience ; on dégrade ainsi, on dénature la qualité, le sens des œuvres, on porte atteinte aux droits des créateurs à présenter des œuvres qui portent leur génie propre, et aux droits des téléspectateurs à les découvrir.

Imagine-t-on le portrait de la Joconde barré par un bandeau vantant les mérites d'une marque de soutien-gorge, et imagine-t-on « Carmen » interrompu pour glorifier... des pastilles pour la gorge.

On n'en est pas encore là, mais le chemin qui y conduit a été pris allègrement par les chaînes de télévision.

C'est grave pour l'identité, pour la culture, pour l'imaginaire d'un peuple comme le nôtre.

Voilà pourquoi, notamment, nous sommes opposés aux coupures des films par la publicité.

Inutile de préciser que nous n'envisageons aucune publicité dans

cette salle. Cette mesure évidemment est symbolique, mais il est des symboles qui ont leur importance et qui montreront que le cinéma Marcel Pagnol d'Aigues-Mortes n'est pas un lieu où on va pour tuer le temps, pour oublier ses soucis, ou pour fuir l'ennui, mais où on va tout en se distrayant, apprécier une œuvre cinématographique.

Nous avons tenu à donner à ce cinéma le nom de Marcel Pagnol. Marcel Pagnol est né à Aubagne en 1895 et sa disparition en 1974 a été une grande perte pour le monde littéraire et cinématographique.

Dès sa jeunesse, Marcel Pagnol passe ses loisirs à écrire des pièces de théâtre.

C'est en 1930 qu'il s'intéresse au monde du 7^e Art. Il déclare alors : « C'est un moyen d'expression dramatique beaucoup plus commode, beaucoup plus riche que le théâtre ».

En fait, son attitude envers le cinéma est très claire : d'une part ses pièces pourront, si elles sont adaptées à l'écran, recevoir une plus large audience et, d'autre part, le film sonore peut être vulgarisé à tous moments et dans tous lieux. Le rôle auquel il confine le cinéma ne l'empêche pas d'y porter un grand intérêt puisqu'il crée le « Cahier du Film », dans lequel il « injurie les gens du muet ». Et, malgré ses options théoriques, il saura rompre avec les conventions théâtrales. Ses pièces filmées gardent toute leur fraîcheur grâce au ton régionaliste donné par des interprètes de grand talent, venant souvent du café-concert marseillais, tels Raimu, Fernandel, ou Charpin, qu'il a eu le mérite de découvrir. Dès la sortie de ses premières œuvres adaptées à l'écran, dont il a écrit le scénario et les dialogues, il obtient un gros succès public et critique.

Personne n'aura décrit avec tant de vérité et de pittoresque les tics, les coutumes, la spontanéité de langage de certains de ses compatriotes provençaux, avec des acteurs de grand talent tel Fernandel, Raimu, Charpin, Delmont, Robert Vattier, Rellys, Sardou. Il a aussi apporté au cinéma français un ton nouveau qui l'a fait considérer par De Sica et Rossellini comme un précurseur du néoréalisme italien.

Marcel Pagnol est entré à l'Académie Française en 1946.

Souhaitons que l'utilisation de ce cinéma soit digne du nom qu'il porte.

La conception de cette salle et la surveillance des travaux ont été réalisés par **Didier Richard**, architecte bien connu à Aigues-Mortes. Comme vous pouvez le constater, après les tribunes du Stade et la Crèche Halte-Garderie, Didier Richard a su nous permettre de doter notre Commune d'une réalisation supplémentaire dont les qualités esthétiques et fonctionnelles font autorité.

Ont travaillé également à l'aménagement de cette salle :

- Pour la maçonnerie, Bellet Daniel, d'Aigues-Mortes,
- Pour la menuiserie, Rivas, d'Aigues-Mortes,
- Pour l'électricité, le chauffage, la plomberie, la climatisation, Balp Martin, d'Aigues-Mortes,
- Pour la peinture, Guyonnaud, d'Aigues-Mortes,
- Pour les fauteuils, Cinéconfort, de Lons-le-Saunier,
- L'appareillage nous a été fourni par l'entreprise Audio Technic de Saint-Jean-de-Védas,
- Le contrôle technique a été assuré par la Société Qualiconsult, de Nîmes.

Je tiens à remercier toutes ces entreprises et leurs employés pour leur diligence. Le cinéma a été aménagé en un temps record et, pour cela, certaines entreprises n'ont pas hésité à travailler très tard le soir, et même les week-ends.

La réalisation de ce cinéma revient à 1 448 000 F. Sur cet investissement, la Commune récupèrera 230 000 F de T.V.A.

Ce projet a fait l'objet de subven-

Photo RANCUREL

tions en annuités du Conseil Général à hauteur de 450 000 F.

Le cinéma doit être subventionné par le Ministère de la Culture pour un montant de 300 000 F.

La Région devrait également participer au financement de ce projet, notamment sur la partie concernant le système vidéo télé satellite.

On nous a officiellement annoncé l'accord d'une subvention de l'ordre de 100 000 F.

Permettez-moi de remercier tout particulièrement les personnes qui ont apporté leurs conseils précieux pour cette réalisation.

Il s'agit : d'**Armand Panigel**, qui a été l'animateur à la télévision de l'émission « Au Cinéma ce Soir » ; de **Stellio Lorenzi**, qui nous fera l'honneur de venir à la fin du mois de janvier, à l'occasion de la représentation dans cette salle du film « Les Prisonnières » ; et de **Madame Thérèse Launet**, Directrice du Cinéma Municipal de Clermont-l'Hérault.

Egalement, je tiens à remercier les personnes qui nous ont apporté leur précieux concours, notamment Messieurs Claude Morello, Joseph Servel, Jean Murat qui, ces derniers jours, se sont dépensés sans compter pour bien maîtriser les appareils de projection.

Je remercie également Michel Tournaire à qui nous devons le graphisme de nos programmes.

Nous souhaitons que le fonctionnement et la programmation de ce cinéma ne soit ni une affaire pri-

vée, ni une gestion municipale stricte.

A cet effet, nous avons proposé que soit mise en place une association qui regrouperait tous les amoureux du 7^e Art de notre Commune.

Cette association aura pour fonction de décider de la programmation et d'assurer le fonctionnement de ce cinéma. Elle bénéficiera évidemment de l'aide technique, financière et humaine de la Municipalité.

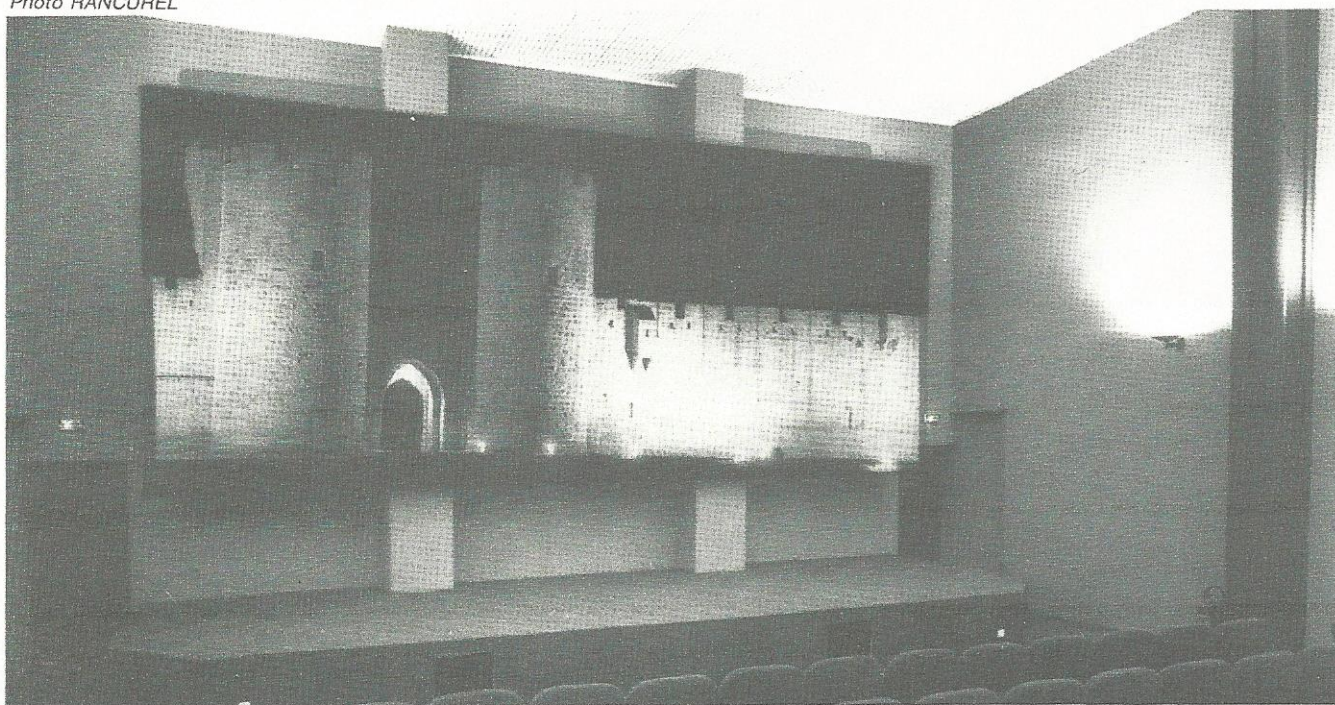
Nous sommes fiers et heureux de vous annoncer qu'avant même que l'activité de ce cinéma ne commence, de nombreux Aigues-Mortais se sont investis en vue de sa réussite.

D'ores et déjà, 73 personnes ont donné leur adhésion à l'association Grand Ecran Pour Tous. Cette association a déjà mis en place son bureau qui comprend 15 membres. Il est présidé par Jean-Louis Parody et c'est Madame Anne Dambrin, employée municipale, qui en est secrétaire et qui fait fonction de Directrice de Cinéma.

Je tiens ce soir à remercier tout particulièrement Madame Dambrin pour le dévouement dont elle a fait preuve afin que soit lancé, dans les meilleures conditions, ce cinéma.

C'est pourquoi nous pouvons être optimistes pour l'avenir du Cinéma Marcel Pagnol d'Aigues-Mortes. Ainsi, Aigues-Mortes, à la mesure de ses ambitions, se dote d'une nouvelle réalisation qui, je n'en doute pas, fera honneur à notre cité.

Vive le Cinéma et longue vie au Cinéma Marcel Pagnol !



LE FONCTIONNEMENT DU CINÉMA

Une association s'est créée **Grand Ecran Pour Tous**. Elle compte actuellement 76 adhérents et est dirigée par un Bureau composé de 15 membres.

Cette association a pour but le fonctionnement et la Gestion du Cinéma Marcel Pagnol mis à disposition par la Municipalité. Elle bénéficiera de l'aide technique, matérielle, humaine et financière de la Commune. Madame Dambrin Anne, Secrétaire de l'association, a été désignée comme Directrice du Cinéma.

SA PROGRAMMATION

Pour l'ouverture du cinéma, une « Quinzaine » a été mise en place avec trois films par semaine.

Les enfants du collège (4^e et 3^e) ont eu le plaisir de voir un classique du cinéma : « West Side Story ».

Nos enfants du primaire et dernière année de maternelle ont eu la joie de voir « Le livre de la jungle ». Ces séances ont été offertes gratuitement par la Commune.

Les Aigues-Mortais ont répondu favorablement à cette initiative. L'inauguration en a été la preuve et les premières séances publiques ont connu un certain succès.

Il est prévu que trois séances par semaine (plus pendant les vacances scolaires) : le mercredi (tarif réduit), le samedi soir et le dimanche après-midi.

L'association Grand Ecran a décidé de réserver la soirée du vendredi pour la projection de film à thème.

Dans ce cadre, le 13 janvier a eu lieu une soirée vidéo avec l'association Regard ; le 20 janvier la projection du film « Danton » dans le cadre de la semaine sur le Bicentenaire de la Révolution Française ; le 27 janvier « Les Prisonnières » avec la participation de Stello et Jean-Louis Lorenzi.

Doit avoir lieu également :

- Le 3 février, « Un monde à part » avec la participation d'Amnistie Internationale.

- Il est d'ores et déjà prévu, pour le 28 avril, le film « Le pull-over rouge », avec la participation de Gilles Perrault.

Toutes les personnes ou associations peuvent faire part de leur souhait concernant la programmation du Cinéma Marcel Pagnol. Pour cela, ils doivent joindre en Mairie : Madame Dambrin, qui fera part de leurs propositions au Bureau de l'Association.